

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

N° de dossier : 1114487
Date : 16/06/2026
Contact : BERTHY Damien

UCI AURA CONSTRUCTEL RCC
1 RUE JEAN BAPTISTE COROT
BP
PORTES LES VALENCE

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

--

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac
RUE NICEPHORE NIEPCE
15000 AURILLAC

Permission accordée : Conforme à la PI du 17/06/2026

Date et signature : (Nom et qualité)
Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel



Philippe BENIT

Le 17/06/2026

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence

Raccordement client : Non

Localisation des Travaux

15590 LASCELLE MANDAILLES - RD35 – RD59.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne	1150		m. d'artère	1150	
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité	40				
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation d'artère aérienne,

Gestionnaire de voirie : 77856 Conseil Départemental du Cantal

Commentaires : Implantation de 40 poteaux télécoms type composite
Echéancier :
Date prévue pour le début des travaux : 01/07/2026
Durée prévisible des travaux : 30.0 Jour(s)
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2041



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC

Intitulé de l'opération: Supports aériens

RD n° 35 et 59

Demande de: CONSTRUCTEL pour ORANGE

Objet de la demande: implantation de poteaux télécom

Commune(s): LASCELLE Lieu-dit : La Croix de Cheulle

Le 17 juin 2026, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC
Monsieur Damien BERTHY représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes rendus sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac
Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel

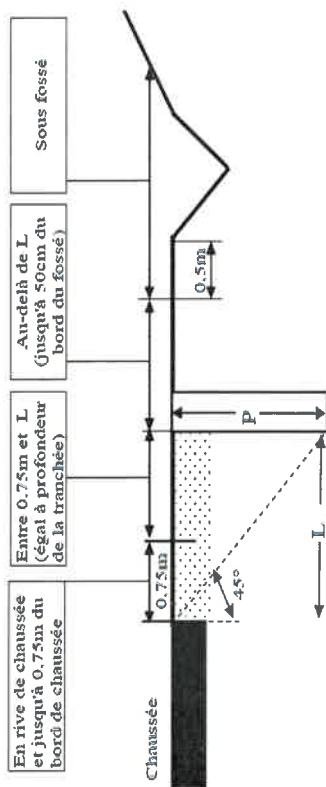
Philippe BENIT

N° RD	Catégories et niveaux RD	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses
					Sous Chaussée	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Sous accotement Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L	
35	Cat 3	Du PR16+010 Au PR17+277	D et G	SA				A 2m minimum du bord de la chaussée	23 Supports aériens
59	Cat 3	Du PR26+900 PR27+280	G	SA				A 2m minimum du bord de la chaussée	17 Supports aériens

Conformément au plan ci-dessous

Après piquetage de votre part.

Les Supports Aériens devront impérativement faire l'objet d'une demande de RDV pour l'implantation finale



* Techniques :

TT = tranchées traditionnelles

TE = tranchées étroites

FD = Forage dirigé

F = Fonçage

SA = Supports aériens



